



SYNDICAT NATIONAL DES CADRES ET TECHNICIENS DU NOTARIAT

Votre soutien fait notre force

gb-20161122-52

ELECTIONS TPE

Ces élections concernent les offices de moins de 11 salariés.

Les offices de plus de 11 salariés sont représentés par les organisations syndicales présentant des candidats élus aux élections professionnelles des délégués du personnel. Les offices de plus de 50 salariés, en plus des élections professionnelles des délégués du personnel, peuvent être représentés par les membres élus au Comité d'Entreprise et au CHSCT, s'ils existent, adhérents des organisations syndicales.

Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générale des Cadres - CFE-CGC

Depuis plus de 70 ans, **la CFE-CGC est le PREMIER syndicat** au service des employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres, qui constituent l'**Encadrement**.

Notre vocation est de représenter et défendre les salariés et cadres de la profession, et de concilier les intérêts de l'ensemble de ces catégories de salariés.

Pourquoi voter CFE-CGC ?

La CFE-CGC vous défend et vous protège.

Votre syndicat, le SNCTN CFE-CGC, se tient à votre disposition pour assurer vos conseils juridiques, votre défense devant toute juridiction. La Confédération met également à votre disposition des conseillers du salarié, des avocats, des professionnels du droit afin de défendre vos droits correctement et efficacement.

La CFE-CGC, un ACTEUR engagé

Le SNCTN CFE-CGC intervient en matière de :

- retraite et protection sociale (CRPCEN),
- santé au travail, handicap, aides sociales, action syndicale, dialogue social (Commissions Paritaires du CSN et Conseils Régionaux, Comités Mixtes,..)
- emploi et formation (INAFON, ACTALIANS, IMN, CNEPN),

Plus généralement, la CFE-CGC intervient dans les mêmes domaines en matière de retraite, protection sociale, santé au travail, handicap, action syndicale, dialogue social, emploi et formation, et plus encore en matière d'Europe et International, d'économie, de développement durable, des énergies, du logement et de la RSE (Responsabilité sociale des entreprises), de l'animation des unions territoriales...

La CFE-CGC, le PARTENAIRE dans vos démarches

La CFE-CGC facilite vos démarches au sein des institutions et organismes de sécurité sociale, mutuelles, caisses de retraite complémentaire, organismes de formation, prud'hommes, Pôle Emploi, APEC, CAF, action logement...

Le + santé de la CFE-CGC

La CFE-CGC propose une mutuelle santé, à des conditions préférentielles, à l'ensemble de ses adhérents et de leur famille, actifs comme retraités.

La CFE-CGC vous forme à l'exercice du syndicalisme

Nos formations préparent aux missions de représentant syndical, du personnel, du CHSCT et autres fonctions syndicales.

Pour plus d'informations consultez notre site **www.cgc-notaires.fr**

SNCTN

Maison de la CFE-CGC - 59-63 rue du Rocher - 75008 PARIS – Tél. 01.55.30.13.18

Contact mail : snctn.cfe.cgc.notaires@gmail.com - Site : www.cgc-notaires.fr